

Des permanences de la Maison du Luxembourg délocalisées dans le Nord Mosellan

Désormais équipement mutualisé de l'association Moselle Nord Plus, regroupement des 6 EPCI du Nord Mosellan, la Maison du Luxembourg, basée à Thionville, élargie sa zone de rayonnement.

Dans cette perspective, des permanences délocalisées sont organisées :

- Chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois (hors vacances scolaires) à l'Hôtel de Communauté de l'Agglomération du Val de Fensch,
- Chaque 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois (hors vacances scolaires) à la mairie de Sierck-les-Bains pour la Communauté de Communes des 3 Frontières.

Le programme s'établit comme suit pour les mois de novembre et décembre 2016 :

Pour la Communauté de Communes des Trois Frontières :
le samedi 26 novembre de 9h30 à 12h30
le samedi 10 décembre de 9h30 à 12h30
à la mairie de Sierck-les-Bains
12 quai des Ducs de Lorraine
57480 Sierck-les-Bains
Tél. 03 82 83 82 15

Pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch :
le mercredi 7 décembre 2016 de 14h30 à 17h30
à l'Hôtel de Communauté situé à Hayange
Hôtel de Communauté
10, rue de Wendel
57705 Hayange
Tél.: 33 (0)3 82 86 81 81

La Maison du Luxembourg est dédiée prioritairement à l'information des travailleurs frontaliers sur toutes les questions relatives à la législation sociale luxembourgeoise (couverture santé, allocations familiales, bourses d'études, pensions etc) et le marché du travail (recherche d'emploi, formation, reconnaissance de diplôme, droit du travail).

Maison du Luxembourg
1-3 rue Grande-Duchesse Charlotte
F-57 100 Thionville
Tél. : +33 (0)3 82 58 90 52
contact@maisonduluxembourg.fr
www.maisonduluxembourg.fr